

Nathalie DOMPNIER
Présidente de l'Université
Lumière Lyon 2

Lyon, le 1^{er} avril 2020

Objet : Demande de mise au concours national de droit privé, session 2020-21, d'un poste de professeur

Madame la Présidente,

La faculté de droit Julie-Victoire Daubié demande la mise au recrutement d'un poste de professeur au prochain concours national d'agrégation de droit privé (section 01).

Ainsi que vous le savez le taux d'encadrement à la faculté de droit Julie-Victoire Daubié est particulièrement faible ; malgré le recrutement d'un professeur et d'un maître de conférences, notre potentiel enseignant ne couvre toujours pas 50 % des besoins en droit privé (49,2 % - 43,2 % ATER). Le ratio PR-MCF continuera de se trouver ainsi à 22 % de professeurs et 78 % de maîtres de conférences. Ce qui nous place en deçà de la moyenne nationale dans les Facultés de droit (l'équilibre est plutôt de 1/3-2/3).

La section de droit privé demeure dans une situation alarmante ; malgré le recrutement, elle ne comprendra, au 1^{er} septembre 2020, que 4 professeurs. Le potentiel d'encadrement doctoral se trouve particulièrement affaibli, fragilisant la politique menée depuis plusieurs années. Cette fragilisation va également affecter l'équipe d'accueil Droits, contrats, territoires, dont le potentiel doctoral est similairement affaibli. Or, dans le contexte de refonte des Écoles doctorales (et face aux incertitudes auxquelles sont confrontés les aspirants doctorants en droit privé), le renforcement de notre potentiel enseignant est un enjeu crucial pour que la Faculté de droit puisse poursuivre un développement à tous les niveaux de formation. Cela semble plus que nécessaire si l'on souhaite maintenir une formation en droit complète et dynamique.

Enfin, la faculté souhaite renforcer son partenariat avec les professions juridiques. En lien avec la coopération avec les huissiers de justice, un projet de formation en coopération avec l'association nationale des tiers de confiance est envisagé. Il s'agirait d'un master 2 en lien avec le droit et le numérique qui répond à une réelle demande des professions juridiques et judiciaires ainsi que de la société. La faculté entend continuer d'investir la thématique du numérique (nous proposerons à partir de la rentrée un cours de *legaltech* ; nous ouvrirons une clinique de la médiation en ligne) et a besoin de forces nouvelles à cette fin. Au-delà de cela, j'attire votre attention sur le fait que la faculté a atteint les limites de ses ressources humaines ; le renforcement du droit à Lyon passe en ce sens par un renforcement du corps professoral de la faculté.

Le recrutement d'un professeur au concours national d'agrégation nous permettra d'accueillir une personne dynamique et reconnue en termes de recherche. Le profil souhaité, « Spécialité : Droit civil. Droit du numérique », est à la fois l'un des plus communs parmi les lauréats de ce

Faculté de droit Julie-Victoire Daubié (Doyen)

Campus BDR - Bâtiment Clio - 4 bis, rue de l'Université - F69365 Lyon Cedex 07

Secrétariat : Marion JALLAT (marion.jallat@univ-lyon2.fr - +33 (0)4 78 69 73 19)

<http://fdsp.univ-lyon2.fr> - guillaume.protiere@univ-lyon2.fr

concours et l'un des plus porteurs chez nos jeunes collègues ; ce qui justifie le choix de ce mode de recrutement.

Je vous remercie par avance de l'attention que vous accorderez à notre demande et me tiens à votre écoute pour envisager ensemble ce dossier.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, mes amicales salutations.



Guillaume Protière
Doyen de la Faculté de Droit
Julie-Victoire Daubié

Faculté de droit Julie-Victoire Daubié (Doyen)

Campus BDR - Bâtiment Clio - 4 bis, rue de l'Université - F69365 Lyon Cedex 07

Secrétariat : Marion JALLAT (marion.jallat@univ-lyon2.fr - +33 (0)4 78 69 73 19)

<http://fdsp.univ-lyon2.fr> - guillaume.protiere@univ-lyon2.fr